



AGENCE DEPARTEMENTALE  
DU PAYS DE SAINT MALO

SERVICE CONSTRUCTION

Affaire suivie par

Jean-Yves BERTRAND

Tél. : 02 90 02 77 47

jean-yves.bertrand@ille-et-vilaine.fr

Communauté de Communes Bretagne  
Romantique – Service ADS  
22 Rue des Coteaux  
35190 LA CHAPELLE AUX FILTZMEENS

La Gouesnière, le 07.06.2023

**Objet : Dossier n° PA 035 265 23 B 0001  
TERRAIN SERVICE – Les grands champs – SAINT DOMINEUC**

Madame, Monsieur,

Par mail en date du 07.06.2023, vous avez sollicité l'avis de notre service concernant la demande référencée ci dessus.

En tant que gestionnaire des Routes Départementales, je vous informe que nous émettons un **avis FAVORABLE**, sous condition des prescriptions suivantes :

- En cas d'aménagement de clôture ou autre en limite du domaine public/privé, une demande d'alignement devra être réalisée au préalable des travaux à notre service concerné. Celle-ci est à envoyer à l'adresse mail suivante : [rd-agence-stmalo@ille-et-vilaine.fr](mailto:rd-agence-stmalo@ille-et-vilaine.fr)
- Respect du PLU de la commune ou intercommunal
- Préalablement à sa réalisation, l'accès devra faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de notre service concerné. Celle-ci est à envoyer à l'adresse mail suivante : [rd-agence-stmalo@ille-et-vilaine.fr](mailto:rd-agence-stmalo@ille-et-vilaine.fr).

Autres Prescriptions techniques : Un seul accès sera autorisé pour l'ensemble des lots.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signé électroniquement le jeudi 08 juin 2023  
Pour le Président et par délégation,  
Le Chef du Service construction-Agence du Pays de Saint du Pays de Malo  
Guy JEZEQUEL